



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-3396>

Département(s) de publication : **78**

Annonce n° **25-3396**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Communauté de Communes les Portes de l'Ile-de-France

**Correspondant :** PEZZALI Alain, Président

**Adresse :** rue Solange Boutel - ZA le Clos Prieur, 78840 Freneuse

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0130931672

**Courriel :** [accueil@ccpif.fr](mailto:accueil@ccpif.fr)

**Adresse internet :** <https://www.marches-publics.info/>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.marches-publics.info/>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Marché public de maîtrise d'oeuvre en bâtiment pour la réhabilitation thermique de l'hôtel de communauté à Freneuse pour la CCPIF (78)

**Lieu d'exécution :** Communauté de Communes des Portes de l'Ile-de-France (CCPIF), 78840 FRENEUSE

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Le présent marché public est passé selon une procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 1° du code de la commande publique. Il s'agit d'un marché de maîtrise d'oeuvre en application de l'article R2172-1 du code de la commande publique.

Conformément aux dispositions de l'article L2431-1 du code de la commande publique, la mission de maîtrise d'oeuvre est une mission globale qui doit permettre d'apporter une réponse architecturale, technique et économique au programme défini par le maître d'ouvrage pour la réalisation d'une opération. Le présent marché de maîtrise d'oeuvre est conclu à prix forfaitaire provisoire. Le marché objet de la présente consultation n'est pas alloté et n'est pas décomposé en tranches. Enveloppe prévisionnelle des travaux: 490 000 euros HT Le marché ne prévoit pas de prestations supplémentaires éventuelles. En application de l'article R2151-8-2° du code de la commande publique, l'acheteur refuse la présentation d'offres comportant une variante. Le marché ne comporte pas de variante obligatoire

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** La présente consultation a pour objet un marché public de maîtrise d'oeuvre en bâtiment pour des travaux de rénovation thermique de l'Hôtel de Communauté à Freneuse, pour la Communauté de Communes Les Portes de L'Ile-de-France

(CCPIF) (78). Le programme de l'opération décrit le contenu des missions à réaliser. Eléments de mission: APS, APD, PRO, AMT, VISA, DET, AOR + mission OPC et STD (Simulation Thermique Dynamique) Délais prévisionnels: Démarrage prévisionnel des travaux : Octobre 2025 Démarrage prévisionnel de la mission : à compter de la date de notification du marché, début 2025 Durée prévisionnelle d'engagement du maître d'oeuvre (hors garantie de parfait achèvement) : 18-20 mois Durée prévisionnelle des travaux : 6-8 mois Le chantier se fera en site occupé. Durant les travaux, le bâtiment devra pouvoir continuer à accueillir du public et le personnel travaillant pour la CCPIF

**Refus des variantes.**

## Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Le versement de l'avance est conditionné par constitution d'une garantie à première demande ou d'une caution personnelle et solidaire si les deux parties en sont d'accord

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Financement assuré par le budget du maître d'ouvrage et par des subventions d'organismes partenaires Paiement par virement administratif sous 30 jours Une avance est versée au titulaire si le marché entre dans les conditions de versement obligatoire de l'avance comme indiqué aux articles R2191-3 du Code de la commande publique, sauf renoncement du titulaire dans le document MAPA valant AE, CCAP et CCTP

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Sous réserve du respect des règles relatives à la liberté des prix et à la concurrence, les candidats peuvent présenter leur offre sous forme de groupement: 1. soit conjoint (lorsque chaque membre du groupement s'engage à exécuter la (ou les) prestation(s) susceptible(s) de lui être confiée (s) dans le marché) 2. soit solidaire (lorsque chaque membre du groupement est engagé financièrement pour la totalité du marché). L'entreprise mandataire pour un groupement ne peut être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français :** français

## Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Prix : 35%
- Critère n°1 : Compréhension et analyse des contraintes du site (10 points) ; Note méthodologique présentant une interprétation fonctionnelle des exigences et attendus du programme (fonctionnalité, coût, équipe de maîtrise d'oeuvre, implantation, accès, ambiances, matériaux, etc.) (20 points) : 30%
- Critère n°3 : Méthodologie de travail en phase réalisation adaptée au projet : site occupé, phasage, réhabilitation de l'existant, livraison des matériaux, etc. (10 points) ; Proposition de phasage de chantier : coordination, enchaînement des interventions des entreprises (10 points) : 20%
- Critère n°2 : Pertinence de la méthodologie envisagée pour atteindre les performances énergétiques : 15%

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

**Type de procédure :** procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres :** 07/02/2025 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2025-MOE HOTEL COM

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info/> Code NUTS : FR103 Modalités d'ouverture des offres : Date: 07 févr. 2025 Lieu : Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : NON La prestation est réservée à une profession particulière : Oui Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud 78011 Versailles Tél : 0139205400 Fax : 0139205487Mel : greffe.ta-versailles@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif inter-départemental de règlement amiable des différends ou litiges, Préfecture de la Région Ile-de-France, 5, Rue Leblanc 75911 PARIS Cedex Tél : 0182524267 Fax : 0182524295Mel : ccira@paris-idf.gouv.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Aucune visite de site n'est prévue dans le cadre de la présente

consultation. L'acheteur prévoit de négocier, mais se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation en application de l'article R2123-5 du code de la commande publique. Si l'acheteur met en oeuvre les négociations, il envisage de les mener avec les 3 candidats ayant remis les meilleures offres. Les candidats pourront adresser leurs questions, uniquement par la plateforme AWS (onglet "correspondre avec l'acheteur"), au plus tard 7 jours calendaires avant la date limite de remise des offres. L'acheteur pourra apporter des modifications non substantielles au DCE au plus tard 5 jours calendaires avant la date limite de remise des offres

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/01/2025**